



PROCES – VERBAL

de la délibération du Conseil Municipal ordinaire

Date de convocation du Conseil le 24 août 2020

Séance du samedi 29 août 2020

Sous la présidence de Monsieur Vincent DIEUDONNÉ, Maire de Vany

Etaient présents Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :

1. M. Vincent DIEUDONNÉ
2. Mme Clarisse BUHLER
3. M. Mathieu COTTEL
4. Mme Marie-Claire DELLINGER
5. Mme Béatrice LOUIS
6. Mme Catherine MAHUT
7. Mme Christine DESGORCES
8. Mme Marie-Laurence RAWUNG

Secrétaire de séance : Madame Christine DESGORCES

Ouverture de la séance à 9 heures.

DCM 22/2020 : Demande de subvention au titre de la DETR 2020, en vue de la réalisation, dans le cadre de vie et maintien des services publics, d'une aire de jeux

Vu le montant total des travaux estimé à **17 982 euros TTC** pour l'installation d'une aire de jeux,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'autoriser Monsieur Le Maire, ou son représentant, à déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture au titre de la DETR et plus précisément dans le cadre de vie et maintien des services publics.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°23/2020 : Demande de subvention au titre de la DSIL 2020, dans le cadre mise aux normes et de sécurisation des équipements publics en vue d'installer deux silhouettes PIETO sur le passage piéton menant à l'école

Le Conseil Municipal a pour projet l'installation de deux silhouettes PIETO sur le passage piéton menant à l'école intercommunale de Vany.

Vu le montant total des travaux estimé à **2 580 euros TTC**,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'autoriser Monsieur Le Maire, ou son représentant, à déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture au titre de la DSIL et plus précisément dans le cadre mise aux normes et de sécurisation des équipements publics.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

La séance est levée à 9h30

Signature des membres présents,

Le Maire,



Monsieur Vincent DIEUDONNÉ

Mme BUHLER Clarisse 1 ^{ère} Adjointe		Mme MAHUT Catherine Conseillère Municipale	
M. COTTEL Mathieu 2 ^{ème} Adjoint		Mme DESGORCES Christine Conseillère Municipale	
M. DELLINGER Marie-Claire Conseillère Municipale		Mme RAWUNG Marie-Laurence Conseillère Municipale	
Mme LOUIS Béatrice Conseillère Municipale			